

Vide-Grenier – Dimanche 21 mai 2017

Camping Municipal de Keravilin – Trédrez-Locquémeau

REGLEMENT INTERIEUR

Une inscription téléphonique doit être effectuée **du 03 avril au 14 mai 2017** au 02 96 35 21 06 (Fabrice Bobée).

Le prix du mètre linéaire est fixé à 3€.

Après l'inscription téléphonique, un dossier devra être rendu complet avant le 14 mai 2017. Il devra comporter :

1. Le présent règlement intérieur signé,
2. Une attestation sur l'honneur dûment complétée et signée (voir au verso),
3. Le paiement en espèce ou en chèque (chèque à l'ordre de l'Amicale de l'Ecole de Trédrez-Locquémeau).

Le dossier devra être adressé à :
M et Mme Fabrice Bobée
3 Hent Toull an Drask
22 300 Trédrez-Locquémeau

Tout emplacement dont le dossier sera rendu incomplet se verra remis à disposition d'autres exposants dès le 15 Mai 2017.

Le nombre de participations à un vide-grenier est limité à 2 par an. **Une pièce d'identité** devra être présentée à l'entrée du vide-grenier pour autorisation au déballage.

L'entrée et le déballage se feront entre 7h00 et 8h30. Après 8h30, le déballage sera possible mais sans la voiture. Le stationnement des véhicules sur l'emplacement du déballage ou derrière les stands sera autorisé si la place le permet. Sinon un parking proche du déballage sera réservé pour les exposants.

Le numéro d'emplacement sera attribué le matin même du vide-grenier.

Je soussignéatteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

A, le

Signature :